

Séance Plénière
30 juin 2025

AMENDEMENT - la commande publique est un précieux levier d'éco-responsabilité, d'innovation et d'insertion.

Rapport N° CD-2025-3-8-3
N° applicatif 12713

Exposé sommaire: la commande publique représente un volume global de 110 milliards d'euros. Par sa puissance, par la variété de ses modalités d'intervention (clauses d'insertion, marchés réservés, allotissements) et par sa reconnaissance institutionnelle, la commande publique doit être placée, toujours plus, au service des politiques publiques de la collectivité en rendant l'achat public durable, inclusif, au service des habitants et du territoire.

Adopté par la CeA en juin 2023, le Spaser (Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables) est un outil à la disposition de la collectivité pour développer ses politiques publiques, comme l'insertion, la transition écologique ou la santé. Pour qu'il puisse agir comme un levier de transformation, il est aujourd'hui nécessaire, 2 ans après son adoption, de réaliser une évaluation du SPASER pour mesurer les progrès accomplis et les actions déployées, qui sera communiquée au Conseil d'Alsace.

Amendement

AJOUTER (page 1) après : "Eléments de bilan"

LES MOTS SUIVANTS :

Des indicateurs seront mis en place pour assurer le suivi du Spaser de la CeA et garantir l'atteinte des objectifs. Les résultats permettront d'identifier les freins et de déterminer les mesures correctives envisageables. Les résultats seront présentés en séance publique du Conseil d'Alsace.

Amendement déposé par **Madame Ludivine Quintallet** pour le collectif des élu.es écologistes et communiste.

